



Commission scolaire
DES PHARES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Éducation internationale : programme de soutien à la mobilité enseignante Deux conseillères pédagogiques de la CSDP en France

Mont-Joli, le 18 juin 2013 – Dans le cadre du programme de soutien à la mobilité enseignante en formation professionnelle et grâce à deux bourses d'Éducation internationale totalisant la somme de 6 000 \$, mesdames Anie Couillard, conseillère pédagogique au Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis et Christiane Chénard, conseillère pédagogique au Centre de formation de Rimouski-Neigette, dans le cadre de leur fonction, ont effectué un voyage en France, plus précisément à Brest, de même qu'à Paris.

Le but de ce périple était de visiter et de connaître des lycées professionnels français donnant des formations semblables à celles offertes dans les deux centres de la Commission scolaire des Phares. L'intérêt était de voir ce qui se fait ailleurs, de découvrir les équipements en place, d'être au courant des volumes utilisés, etc. De plus, mesdames Couillard et Chénard ont eu la chance de rencontrer des enseignants ainsi que des élèves, permettant des discussions et des échanges intéressants et fructueux. Les élèves étaient ravis de les entendre parler avec l'accent québécois si fascinant à leurs oreilles!

Mesdames Couillard et Chénard reviennent de ce voyage enrichies de nouvelles connaissances avec en tête de possibles partenariats avec quelques lycées pour l'envoi d'élèves en stage. Elles sont convaincues que ce serait, pour eux, une expérience des plus enrichissantes.

Merci à Éducation internationale pour leur soutien financier ainsi qu'à la Commission scolaire des Phares pour leur appui à cette ouverture sur le monde.





Anie Couillard et Christiane Chénard entourant Martine Bourc'his



IFAC de Brest



Ateliers

-30-

Source : Anie Couillard
CFP de Mont-Joli-Mitis
418 775-7577, poste 1512

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

